PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE

E. A. Carrère vs Mme Apolonia Brown, veuve de John Maehling, John Ouder et Phillip Ouder, individuellement et in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,972—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R H Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la maison de cour, No 349 rue Carondelet, encoignure Perdido dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 septembre 1898, de la propriété ci-après décrite, a savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mme Apolonia Brown, veuve de John Maechling; de John Ouder et de Phillip Ouder, défendants dans cette affaire, et un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages qui s'y trouvent, appartenant ou y appartenant en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par Thalie, Erato Magnolia [anciennement Maunsel], et Sud Robertson [anciennement Locust], désigné par le No 3 d'après une copie d'un plan annexé à un acte de vente par Mme Ellen H. Connell, veuve de fen Daniel D. Tompkins, à feu Geo. Ouder, exécuté pardevant Wm J Castell, ancien notaire public en cette ville, le quatrième jour de mai 1870, et mesurant d'après le plan ci-dessus 32 pieds de face à la rue Sud Robertson sur 196 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ce dit lot de terre est aussi désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Geo. T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848 en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
16 aout—16 23 30—sept 6 13 15

Benoit Ladouce vs Bernard Audibert.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 36,966— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins le VENDREDI 26 août 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une jument bai, une charrette de laitier et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité
16 aout—16 21 26

A. M. Ciaccio vs Sam. County.

TROISIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,256—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le LUNDI, 22 août 1898, à 11 heures A. M., au coin de l'avenue Brooklyn et de la rue De Armas, dans le Cinquième District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand cheval bai.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E HUMPHREY,
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orleans.
11 aout—11 17 21

Chas Rieder vs L. E. Grevenig.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 31,390—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 18e jour d'août 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux situés Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, de la propriété ci-après décrite à savoir: 4 barils port wine, 3 demi barils port wine, 8 barils contenant du whisky en flasks, 1 slot weighing machine, 1 stove, 6 portes vitrées et encadrements, 1 joli comptoir à huitres et étagères, 1 glacière, 1 vitrine en verre, 1 petit comptoir, 3 glass screens, 1 table à lunch, 1 slot machine, 1 range, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. LEON MARTINY, Constable.
9 août—9 16 18

AVIS AUX CREANCIERS.

B. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt receveur dans cette affaire des recettes et débours pour le mois de juillet 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN. Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
13 août—13 17 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 57,204—Cour Civile de District—Division D—Rudolph Weber vs ses créanciers—Ordre de Cour.— Qu'une réunion des créanciers du plaignant, Rudolph Weber, soit convoquée et tenue pardevant Theo G Spitzfaden, notaire public en son bureau, chambre 8 No 708 rue Union en cette ville commençant le 12me jour de septembre 1898, à 11 heures A. M.; dans le but de considérer et déterminer sur l'application du plaignant pour un récit, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personne du dit pétitionnai e soient suspendues; que H. J. Rhodes, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 aout 1898.

Signe: F A. MONROE.
Juge de cette Cour Division C, agissant pour l'hon N H. Rightor, juge Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
10 aout—10 24—sept 8

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans No 37,187 Division A—William T. Pate vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William T. Pate soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers, soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, esq., notaire public en son bureau No 731 rue Commune, en cette ville, commençant le jeudi 29me jour d'août 1898 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toute procédure judiciaire contre la personne aussi bien que les propriétés dudit pétitionnaire soient suspendue et qu'un inventaire des biens dudit pétitionnaire soit pris par Joseph D. Taylor, notaire public et que Hy Mesmenier et L. J Guerin soient nommés et assermentés comme estimateurs pour estimer la valeur de la propriété à être inventoriée d'après la loi

Nouvelle-Orléans, 8 août 1898.

(Signé) Geo. H. THEARD,
Juge de cette Cour, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, Division A maintenant absent en voyage.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, député greffier.
James B. Rosse, Jr., avocat.
9 août—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis H. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,231—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma C. Lambert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.
12 août—12 16 21

Succession de Mlle Rosa Pottier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,026—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul Albert Bacas, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN
12 aout—12 16 21 Greffier.

Succession de Mme Veuve J. B. Marmouget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,148—Division E—Attendu que Ambroise Jean Baptiste Marmouget a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de fen Mme Veuve J. B. Marmouget, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN,
10août—10 14 19 Greffier.

Succession de Mme Brady, veuve Dominique Caseaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,813—Division D—Attendu que Mme Mary Caseaux, tutrice de Katy D. Cazeaux, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice dative dans la succession de feue Mme Catherine Brady, veuve Dominique Caseaux décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
9 août—9 13 18 Greffier

AVIS AUX CREANCIERS.

In Re Liquidation de la Jackson Fire & Marine Insurance Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,323—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par F. W. Young, Maurice Generelly et Lucien J. Dolze, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.
10 aout—10 14 19 Greffier.

Bureau des Commissaires du district des Levées d'Orléans.

Chambre 14, Temple Maçonnique, Nouvelle-Orléans, 5 août 1898.

Des propositions cachetées seront reçues a ce bureau jusqu'à midi le Jeudi 25 août 1898, pour l'achat de $325,000 (ou une partie) de bons du District de Levée d'Orléans de la dénomination de $1,000 chacun, ayant quinze ans à courir, portant intérêt au taux de 5 0[0 par an avec des coupons adjointe, payables semi-annuellement le 1er mars et le 1er septembre, avec le droit dudit bureau de rembourser lesdits bons, en tout ou en partie, à leur valeur indiquée après une période de cinq années à partir de la dite date de l'émission.

Aucune proposition sera entretenue pour moins que le pair avec intérêts acorus s'il y en a

Toute proposition devra être accompagnée d'un chèque certifié, représentant 5 0[0 du montant offert. Ces bons sont autorisés par l'acte 116 de la Legislature de 1898.

Le bureau se réserve le droit de rejeter aucune ou toutes les propositions. Les bons seront délivrés le, ou vers le 1er septembre 1898. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau.

O THOMAN, Président.
T. J. DUGGAN, Secrétaire.
5 août—6 au 25 inc

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Prend reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River rue Morton.

LA NORMANDIE 20 août.
LA GASCOGNE, 27 août.
LA TOURAINE, 3 septembre.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.
12 fev—

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
1 avril—

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur,—Bureaux 636 Place Commerciale (au rez-de-chaussée)—Le JEUDI, 22 septembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 août 1898 rendu dans l'affaire de la succession de Harlow J. Phelps, No 58,819 du dossier de la Cour Civile de District, je procéderai à la vente aux enchères publiques des propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain ilet de terre, dans le Septième District de cette ville compris entre les rues McCarthy, Quatrième, Laurel et Hamilton. Termes et conditions—comptant; dépôt de 20 0[0 requis pour lier la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jas C. Henriques, notaire.

17 août—17 18 25—s pt 1 3 17 à date

John J. Castell & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double
621 et 623 Avenue Sidell,
DOUBLE COTTAGE
632 Avenue Sidell.
Joli Cottage Simple
621 rue Delaronde.

Succession de Ellen Sheridan Mooney. No 56,575—Cour Civile de District.

PAR JOHN J. CASTELL & Co—John J. Castell Encanteur, bureau 145 rue Carondelet, il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI, 14 septembre 1898 à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans 717 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date et signé le 8 août 1898, les propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Joli cottage double Nos 631 et 633 avenue Sidell, borné par les rues Verret, Vallett et Homer, contenant 4 chambres de chaque coté et bâtisse dans le fond ayant 2 chambres. Lot mesurant 26' 6" x 100.

2° Le cottage double No 632 avenue Sidell borné par les rues Verrett, Vallette et Opelousas, contenant deux chambres de chaque côté. Le lot mesure 30' x 102' 1".

3° Le joli cottage simple No 626 rue Delaronde, borné par les rues Vallette, Olivier et le Chemin public, contenant 4 chambres. Le lot mesure 20' x 98, 6" 7".

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, garanti par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par l'acquéreur en plus du prix d'adjudication et 10 0[0 de dépôt requis au moment de la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James J. Woulfe Esq., notaire.

14 aout—14 21 28—sept 4 11 14

Louis A. Richards

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 7 Septembre.

Vente en partage de propriété de choix du Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—MERCREDI, le 7 septembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et en obéissance à un ordre issu et signé et portant la date du 28 juillet 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé; dans l'affaire intitulée Madame Madeline Gilabert vs John Pons et als, No 56,068 du dossier de la susdite Cour; à l'enchère publique il sera vendu—

No 2011 rue Nord Remparts—Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.: situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union (maintenant Touro), Bons Enfants (maintenant St Claude), Française et Remparts, lequel lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence simple à deux étages en bois et couverte en ardoises, contenant au rez-de-chaussez vaste vestibule, salons doubles à arche, grande salle à manger et office; au premier étage vaste vestibule 3 grandes chambres et chambre de vestibule. Dans le fond du lot est une bâtisse de cuisine en briques à deux étages, contenant quatre chambres. Il y a également dans le fond du lot un hangar et petite chambre, deux citernes, toute la cour est pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, payable en un et deux ans de la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, représenté par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant dendits billets ou de quelque partie de cela et les clauses usuelles d'assurances, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en sus de son enchère les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété pour l'année 1898. Le dépôt usuel de 10 pour cent du prix de l'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire aux frais de l'acquéreur.

7 aout—7 14 21 28—sept 4 5 6 7

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un cottage double et un cottage simple dans le Premier District,

Encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Galvez, dans l'ilet borné par les rues Johnson et Palmyre.

Succession de Veuve Alexandrine Larrique Carpente.

No 54,891—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, le 25 août 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, signé le 21 juillet 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson ou Gasquet, Galvez, Johnson et Palmyre, composée de deux lots, désignés par les numéros un et deux dans l'ilet 28 sur un plan d'Allen D'Hémécourt, daté le 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de Chas Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 10 octobre 1853, étant d'une forme triangulaire et mesurant cinquante-huit pieds [58'] de face à la rue Jackson ou Gasquet, cent cinquante-neuf pieds [159] dix pouces [10"] et sept lignes [7'''] de profondeur et façade sur la rue Galvez, et cent soixante-dix pieds [170'] six lignes [6'''] sur la ligne diagonale allant de la rue Gasquet à la rue Galvez. Etant la même propriété qui fut acquise par Lucien Lartigue de H. Grifen par acte de vente passé pardevant P. Chas. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, à la date du 18 août 1859. Les améliorations consistent en un cottage simple No 2128 avenue Cleveland, contenant 3 chambres et un cottage double Nos 2130 et 2132 avenue Cleveland, encoignure Galvez, contenant 3 chambres et cuisine de chaque côtés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0[0 par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité etc. Un dépôt de 10 0[0 comptant sera réquis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 juil—24 31—août 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN.

Edward Ranquetat.

No 57,155 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

William T. Pate vs. Ses Créanciers.

Un Stock d'Epiceries de valeur, fines et ordinaires.

Vins, Liqueurs, Balances, Vitrières, Panetière, Glacière (Ice and Butter Box),

Coffre-fort en Fer, etc.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la dite Cour maintenant absent en congé, daté le 13 août 1898 et à moi adressée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MERCREDI, le 17 août 1898, à 11 heures A. M dans le magasin, à l'encoignure des rues Amélia et Magasins.

Le stock entier d'épiceries etc., contenu dans le dit magasin.

Conditions—Comptant.

EDWARD RANQUETAT,
14 août — 14 15 16 17 Encanteur.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Lee et Mary Lee, sa femme décédée—No 57,095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 13 septembre 1898, amidi à la Bourse Nos 629 et 361 rue Commune, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 août 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick d'annoncer et de vendre, après les délais usuels et les annonces, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, désigné par la lettre C, sur un devis fait par Charles de L'Isle, voyer, daté le 14 août 1891, annexé pour référence à un acte de vente à M. Ford, daté le 16 octobre 1891, pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, et mesurant trente-et-un pieds trois pouces (31' 3") de face à la rue Cypress, sur cent pieds (100') de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, désigné par la lettre "A" sur un plan fait par Charles de Isle, voyer en date du 14 août 1891, annexé pour référence à un acte de vente à M Ford en date du 16 octobre 1891, pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, et conformément au dit plan mesurant trente et un pieds (31' 3") sur la rue Cypress par quatre-vingt-dix-huit pieds onze pouces de profondeur (98' 11", et faces à la rue Clara et forme l'encoignure et entre lignes parallèles, ayant une allée en commun de trois pieds deux pouces (3' 2") ouvrant sur la rue Clara.

Aussi: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, ledit lot de terre est désigné par la lettre "B" selon ledit plan de Charles De L'Isle et mesurant trente-et-un pieds trois pouces (31' 3") de face à la rue Cypress sur une profondeur de cent pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeur. Acte de vente contient toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur ou les acquéreurs en outre assumeront le paiement de toutes les taxes dues à l'Etat en 1898 en sus du prix de l'enchère. Acte de vente prélevant Robert P. Upten, notaire, au frais des acquéreurs.

7 aout—7 14 21 28—sept 4 11 12 13.

Par W. H. Fitzpatrick à sa Bourse d'Encan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CANDI! CANDI! CANDI!

Vendredi le 19 août 1898, à 11 heures du matin à la Bourse d'encan de W. H. Fitzpatrick 546 rue Camp encoignure Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique, sous l'acte 124 de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane au sujet des Common Carriers, dans la disposition de fret non-réclamé etc., pour le compte de qui le droit, je vendrai à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur,

Environ quatre vingt cinq boîtes, (Grandes, petites et moyennes) les candis et chocolats fins assorties de Gunther.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureaux 336 rue Carondelet, et 546 rue Camp.
14 août—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunérative, double à deux étages, Nos 1826 et 1828 rue Thalie, entre les rues Baronne et Dryades.

Dans l'affaire de Mme Mary Cazeaux, tutrice va James Brady et als No 57,101 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 23 août 1898 à midi à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent complètement tous les détails et toutes les dimensions etc, conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division C, agissant pour et dans la place de l'Hon. N H. Rightor, juge de la même cour, Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 19 juillet 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces légales usuels, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le lot de terre dans l'ilet borné par les rues Thalie, Dryades, Baronne et Melpomène, ayant (31' 11" 5"') trente-et-un pieds, onze pouces cinq lignes de face à la rue Thalie, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5"') de profondeur entre lignes parallèles avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en la maison double Nos 1826 et 1828 rue Thalie.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages portant les numéros municipaux ci-dessus mentionnés, et contenant 7 chambres, de chaque côté, ensembles avec les dépendances, citernes, pavage en briques, allée commune etc., rapportant $27,00 par mois de revenu.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, paiements égaux, en billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété, vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que pacte de non-aliénando, le transfert de l'assurance, cinq pour cent honoraires d'avocat, etc., l'acquéreur assumant les taxes sur ladite propriété pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles Forman, notaire, bureau 126 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 21 28—août 5 12 21 22 23

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire des successions Léonard C. Hartien et épouse—No 56,983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HECKER & SMITH, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 1er septembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 26 juillet 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Octavia et Joseph, désignés comme lots Nos 7 et 10 sur un plan par C. A. Hedin voyer, en date du 4 novembre 1854. Conformément audit plan lesdits lots mesurent comme suit: le lot No 7, 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, et le lot No 10, 30 pieds de face à la rue Octavia sur une profondeur de 139 pieds 3 pouces. Les améliorations consistent en un cottage, avec sept chambres.

Conditions—Comptant Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de 1898, de faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente et de payer pour les actes de vente pardevant Fergus Kernan notaire.

31 juil—31—août 7 14 28—sept 1

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées
Express de la Californie. No 20....8:40 p. m.	No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Semi-Weekly Tourist Sleepers quittent la Nouvelle Orléans tous les jeudis, vendredis, et dimanches soir pour San Francisco directement. fév—1 an

Excursions du Colorado—Billets d'excursion en vente et connection directe via Houston et Fort Worth avec Pullman Buffet Sleeping cars pour tous les points du Colorado.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R R
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R R

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6.00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m

Part de Meridian.....12:01 a.m.
Arrive à Birmingham 4:20 a.m.
Arrive à Chattanooga 8:20 a.m.
Arrive à Lexington.. 5:10 p.m.
Arrive à Cincinnati.. 7:30 p.m.

Seulement 25 1[2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vie. Washington, D. C., seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, Gen'l Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 3 avril 1898.

Départ.	Arrivée.
Chicago et St-Louis Limited.	
No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.

Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.	
No 4, départ 9 A. M.	No 3, arrive 7:45 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule.

Fast Mail.

No 2, départ 7:20 P.M. No 1, arrive 8:36 A. M.

Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,

No 2, départ 7:20 P. M. No 1, arrive 8:30 A. M.

Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.

No 24, départ 7:00 A. M. No 23, arrive 10:00 P. M.

Pour St-Louis et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.

No 32, départ 5:30 P. M. No 31, arrive 9:30 A. M.

Excursions du dimanche.

No 36, départ 7:35 A. M. No 35, arrive 9:05 P. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R

No 6, départ 4:20 P. M. No 5, arrive 11:30 A. M.

Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.

No 22, départ 8:15 A. M. No 21, arrive 5:30 P. M.

Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.

No 34, départ 4:30 A. M. No 33, arrive 9:15 A. M.

S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Common.

W. A. KELLOND, WM MURRAY, D. P. A. Ass. Agent Gén des Pass. Nlle-Orléans.
29 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUD.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivée	No.	Départ
3 fast line...	7:15 pm	2 fast m'l.	7:45 am
1 fast mail .	7:40 am	4 limited.	11:15 am
5 limited ..	8:25 pm	6 fast mail..	7:55 am
9 ast limited (dim ex)	9 am	8 coast lim (dim ex.)	3:30 pm
coast train (dim ex)	8:25 am	10 coast train (dim ex.)	4:45 pm
11 dim ex. (dim seulement)	9:25 pm	12 dim ex. [dim seulement]	8:05 am
13 mer ex. (mer. seulement)	9:25 pm	14 mer ex. [mer seulement]	8:05 am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre